
États financiers de la Fondation des YMCA du Québec

31 décembre 2014

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers.....	7-11
Annexe	12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation des YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des YMCA du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, de l'actif au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 et des soldes de fonds au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des YMCA du Québec au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L. /s.r.l.*¹

Le 19 juin 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation des YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Notes	Fonds général	Fonds de dotation	2014	2013
		\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons et contributions (Annexe)		1 155 575	—	1 155 575	1 262 460
Apports reçus à titre de dotations (Annexe)		—	389 148	389 148	291 568
		1 155 575	389 148	1 544 723	1 554 028
Revenus de placement	4	275 651	—	275 651	458 134
		1 431 226	389 148	1 820 374	2 012 162
Charges					
Administration générale					
Salaires et charges sociales		299 332	—	299 332	269 315
Dépenses de bureau		26 456	—	26 456	24 977
Honoraires		14 450	—	14 450	39 135
Promotion		11 267	—	11 267	30 276
Perfectionnement du personnel		5 405	—	5 405	8 473
Cotisations		2 803	—	2 803	4 583
		359 713	—	359 713	376 759
Contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation	5	(324 065)	—	(324 065)	(339 260)
		35 648	—	35 648	37 499
Frais spécifiques					
Événements spéciaux		99 021	—	99 021	105 280
Frais de gestion – Fonds de dotation		26 289	—	26 289	33 852
Campagnes de financement		172 489	—	172 489	19 157
		297 799	—	297 799	158 289
		333 447	—	333 447	195 788
Excédent des produits sur les charges avant les contributions		1 097 779	389 148	1 486 927	1 816 374
Contributions à Les YMCA du Québec					
Projets de développement	5	83 027	—	83 027	140 701
Initiatives communautaires		1 147 334	—	1 147 334	1 025 408
Initiatives internationales		43 397	—	43 397	42 177
Autres		—	—	—	148 000
		1 273 758	—	1 273 758	1 356 286
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		(175 979)	389 148	213 169	460 088

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Fonds général	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$
Soldes au 31 décembre 2012	(74 902)	4 534 188	4 459 286
Excédent des produits sur les charges	168 520	291 568	460 088
Virement interfonds	2 311	(2 311)	—
Soldes au 31 décembre 2013	95 929	4 823 445	4 919 374
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(175 979)	389 148	213 169
Virement interfonds	3 910	(3 910)	—
Soldes au 31 décembre 2014	(76 140)	5 208 683	5 132 543

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec

État de la situation financière


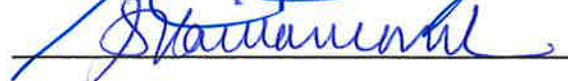
au 31 décembre 2014

	Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Total	
		2014	2013	2014	2013	2014	2013
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
À court terme							
Encaisse		261 557	310 862	1 835	50 586	263 392	361 448
Débiteurs		12 480	14 900	—	—	12 480	14 900
Somme due par le Fonds de dotation		753 657*	562 056*	—	—	—	—
		1 027 694	887 818	1 835	50 586	275 872	376 348
Placements	2	—	—	5 960 505	5 334 915	5 960 505	5 334 915
		1 027 694	887 818	5 962 340	5 385 501	6 236 377	5 711 263
Passif							
À court terme							
Somme à payer à Les YMCA du Québec	5	626 065	489 454	—	—	626 065	489 454
Charges à payer		6 594	—	—	—	6 594	—
Somme due au Fonds général		—	—	753 657*	562 056*	—	—
Produits reportés		471 175	302 435	—	—	471 175	302 435
		1 103 834	791 889	753 657	562 056	1 103 834	791 889
Soldes de fonds							
Grevés d'une affectation d'origine externe	6	—	—	3 333 738	2 944 590	3 333 738	2 944 590
Grevés d'une affectation d'origine interne	7	—	—	1 874 945	1 878 855	1 874 945	1 878 855
Non affectés		(76 140)	95 929	—	—	(76 140)	95 929
		(76 140)	95 929	5 208 683	4 823 445	5 132 543	4 919 374
		1 027 694	887 818	5 962 340	5 385 501	6 236 377	5 711 263

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur
 , administrateur

Fondation des YMCA du Québec

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	213 169	460 088
Ajustement pour la variation de la juste valeur des placements	(178 094)	(418 157)
	<u>35 075</u>	<u>41 931</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	2 420	11 200
Somme à payer à Les YMCA du Québec	136 611	9 104
Charges à payer	6 594	—
Produits reportés	168 740	200 212
	<u>349 440</u>	<u>262 447</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(471 748)	(549 153)
Cession de placements	24 252	238 245
	<u>(447 496)</u>	<u>(310 908)</u>
Diminution nette de l'encaisse	(98 056)	(48 461)
Encaisse au début	361 448	409 909
Encaisse à la fin	<u>263 392</u>	<u>361 448</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2014

1. Statuts et nature des activités

La Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), constituée le 13 juillet 1983 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a été établie pour appuyer l'association de Les YMCA du Québec et assurer sa pérennité en faisant connaître l'impact de son action communautaire, en recueillant des fonds pour la soutenir et en administrant ces fonds de façon responsable. La Fondation est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation présente ses informations financières par fonds et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a) Fonds général

Les produits et les charges liés aux activités de financement et d'administration sont présentés dans le Fonds général.

b) Fonds de dotation

Les dotations sont constatées dans le Fonds de dotation. Les revenus de placement tirés de ressources détenues à titre de dotations et les charges du Fonds de dotation sont présentés dans le Fonds général.

La Fondation a comme politique d'allouer annuellement à Les YMCA du Québec l'équivalent de 4 % de la juste valeur du Fonds de dotation au 31 décembre de l'exercice précédent. Ces allocations doivent être utilisées de manière à respecter les volontés des donateurs. Une somme équivalant à 0,5 % de la juste valeur du Fonds de dotation au 31 décembre de l'exercice précédent doit également être versée à Les YMCA du Québec par le Fonds général pour contribuer au financement de l'administration de la Fondation. Ce montant est présenté en diminution de la contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation.

Constatation des produits

Les apports affectés afférents aux activités de collecte de fonds sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Promesses de dons

Les promesses de dons pour la campagne de financement sont comptabilisées lors de leur encaissement.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement. La totalité des placements de la Fondation consiste en des parts dans le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, qui est composé d'obligations et débentures, d'actions et fonds communs d'actions canadiennes et étrangères, de placements alternatifs, d'encaisse et d'autres éléments d'actif net. La Fondation détient 4 957,1074 parts (4 590,0664 en 2013) à une valeur unitaire de 1 202,416 \$ (1 162,270 \$ en 2013).

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation des YMCA du Québec
Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2014

3. Promesses de dons

Les promesses de dons en main sont les suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
À court terme		
Développement du Camp YMCA Kanawana	5 000	28 362
Développement du Centre YMCA Cartierville	21 000	36 000
Fonds de dotation	—	8 028
SNC Lavalin – Programmes de soutien à la réussite scolaire	65 000	65 000
TELUS Québec – Programme Alternative Suspension et tournoi de golf	—	25 000
KPMG – Programme Alternative Suspension	25 000	25 000
Corus Entertainment Inc.	25 000	—
Estate of Alfred Fred Muth	9 000	—
Groupe Altus	6 000	—
Fonds pour la persévérance scolaire	750	—
À long terme		
Développement du Camp YMCA Kanawana	39 746	70 196
Développement du Centre YMCA Cartierville	—	1 000
Fonds de dotation	—	11 502
SNC Lavalin – Programmes de soutien à la réussite scolaire	—	65 000
Corus Entertainment Inc.	125 000	—
KPMG – Programme Alternative Suspension	50 000	75 000
Estate of Alfred Fred Muth	161 100	—
	<u>532 596</u>	<u>410 088</u>

4. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés des éléments suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Intérêts tirés des ressources détenues à titre de dotations	266 297	247 689
Perte à la réalisation de ressources détenues par le Fonds de dotation	(3 910)	(2 311)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements détenus par le Fonds de dotation	182 004	420 468
	<u>444 391</u>	<u>665 846</u>
Tranche imputée aux produits reportés	<u>(168 740)</u>	<u>(207 712)</u>
	<u>275 651</u>	<u>458 134</u>

Fondation des YMCA du Québec
Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2014

5. Opérations entre parties liées

Les sommes reçues par l'entremise des programmes de collecte de fonds sont remises sous forme de dons à Les YMCA du Québec. Une somme totale de 1 273 758 \$ (1 356 286 \$ en 2013) a été remise à Les YMCA du Québec. Ces dons visent principalement à financer les programmes communautaires et les programmes internationaux de Les YMCA du Québec et le programme de revitalisation du Camp Kanawana.

La contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 s'élève à 324 065 \$ (339 260 \$ en 2013) et est présentée en diminution des charges d'administration générale du Fonds général dans l'état des résultats.

Les opérations avec Les YMCA du Québec sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

6. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine externe

Les soldes de fonds du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine externe sont composés des dotations suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Appui de la mission du YMCA	1 116 324	1 100 898
Fonds Estate of William Ridley	580 454	235 213
Fonds Alphabétisation	400 000	400 000
Fonds Pointe-Saint-Charles	320 344	320 344
Programmes de partenariat dans les pays du tiers-monde	24 422	24 422
Formation des jeunes responsables	148 628	145 628
Bourses pour les jeunes campeurs	229 077	203 596
Développement du Camp Kanawana	394 572	394 572
Fonds Westmount	63 300	63 300
Prix Gabrielle et Maurice A. Massé	30 000	30 000
Fonds Centre Jeunesse du Parc	5 465	5 465
Fonds Centre Jeunesse de NDG	1 322	1 322
Club Heritage	19 830	19 830
	<u>3 333 738</u>	<u>2 944 590</u>

Fondation des YMCA du Québec
Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2014

7. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le conseil d'administration de la Fondation a doté d'une affectation d'origine interne une partie des revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations ne comportant pas d'affectation externe ainsi que des dons en dotations reçus sans affectation externe. L'objectif de cette affectation d'origine interne est d'assurer le financement des programmes de Les YMCA du Québec. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

Les soldes du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine interne sont composés des éléments suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations	1 018 613	1 022 523
Dons	856 332	856 332
	<u>1 874 945</u>	<u>1 878 855</u>

8. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fondation est soumise aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de taux d'intérêt

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la Fondation.

Risque de change

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Les parts détenues par la Fondation sont donc exposées aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces parts.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque auquel est exposé le rendement des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, dans lequel la Fondation détient des parts, et qui découle des fluctuations des indices boursiers et du degré de volatilité de ces indices.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait qu'une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ou de débetures ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Fonds d'investissement, ce qui aurait une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la Fondation.

Fondation des YMCA du Québec

Annexe – Dons et contributions

31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Campagne annuelle	527 348	502 214
Événements bénéfiques	219 732	216 837
Dons majeurs et exceptionnels	403 033	385 958
Legs et dons planifiés	350 242	248 627
Autres (incluant les dons en nature)	44 368	200 392
	<u>1 544 723</u>	<u>1 554 028</u>